

## ANTERRIEUX

## Au conseil municipal

Le conseil municipal d'Anterrieux s'est réuni le 29 janvier. - Le conseil refuse de transférer ses compétences eau et assainissement à Saint-Flour communauté.

- Caveau communal et reprises des tombes abandonnées : une demande de devis a été lancée, l'entreprise de pompes funèbres Thierry Vernhet de Chaudes-Aigues a été retenue pour la réalisation de ces travaux.

- Projets 2019 : dans le cadre des travaux d'investissement, une demande de devis a été réalisée pour la réfection de la place de l'église, du parking de la mairie et du chemin de la Combe. La mairie effectuera des demandes de subventions.

- Biens de section : le Gaec des gorges du Bès exploitera la totalité des biens de sections de Valiettes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

- Sollicitations de participation financière : la commune de Chaudes-Aigues prenant en charge le loyer du cabinet du docteur Armand, elle souhaiterait que les communes concernées participent à cette prise en charge. Le conseil municipal accepte de verser une participation à ce loyer calculée au prorata du nombre d'habitants. Un élève du lycée agricole Louis-Mallet, à Saint-Flour, domicilié sur la commune, participe au Trophée national des lycées agricoles au Salon international de l'agriculture à Paris. Le conseil municipal d'Anterrieux décide d'octroyer au lycée un soutien financier.

Questions diverses : une demande de devis est en cours pour le changement des radiateurs du bâtiment de la mairie.

## Entre Bès et Truyère en bonne santé



Le bureau a dressé un bilan positif de l'année écoulée.

L'assemblée générale de l'association d'animation entre Bès et Truyère s'est déroulée le vendredi 8 février à la salle des fêtes de Fridefont. L'association, qui compte 294 adhérents et rayonne bien au-delà de ses quatre communes d'origine (Anterrieux, Fridefont, Maurines et Saint-Martial), a pour objectif d'offrir des activités, des animations ou des sorties pour les familles et ce, à un tarif modique.

## Très bon bilan

L'assemblée générale est un moment privilégié afin de rendre les comptes de l'année écoulée, d'exposer les projets pour l'année à venir tout en prenant en compte les avis et envies du public présent. Une preuve supplémentaire de la bonne santé de l'association, en plus de la bonne fréquentation des adhérents à

l'ensemble des activités. Reste l'équilibre d'un budget qui frise les 65 000 €. Un très bon bilan pour lequel l'assemblée a salué le travail énergique et sérieux de la présidente, Nicole Combes, et de la trésorière, Joëlle Bouchardin. De leur côté, elles ont encouragé le travail des bénévoles et souligné l'implication des partenaires financiers habituels. Afin de prendre connaissance des activités et nouveautés pour 2019, le calendrier de l'association est disponible, notamment sur la page facebook qu'une bénévole alimente en informations. Le renouvellement du conseil d'administration a permis d'accueillir Ghislaine Peschier, Christine Mouliade et Véronique Chassang et la soirée s'est terminée autour d'une galette et du verre de l'amitié.

## VAL D'ARCOMIE

## DÉCÈS

À l'âge de 91 ans, de Marie Estival, née Delmas, de Faverolles (Maladet). Ses obsèques religieuses ont été célébrées mardi 5 février à 15 heures, en l'église de Faverolles, suivies de son inhumation au cimetière.

## CENTRE THERMOLUDIQUE DE CHAUDES-AIGUES

## Une réouverture qui va dépendre du temps de la justice et des travaux...

De graves désordres dans la toiture du centre thermoludique ont conduit les responsables de Caleden à fermer la structure en septembre. Ils s'en sont expliqués.



Bruno Faure et Didier Achalme lors de la conférence de presse qu'ont pu aussi suivre les élus locaux.

La fermeture, qui devrait durer encore quelques mois, suscite une grande inquiétude des locaux, ce qui a motivé une conférence de presse vendredi en mairie de Chaudes-Aigues où Bruno Faure, président du Conseil départemental, et Didier Achalme, président de Caleden, ont évoqué la situation.

"Nous sommes conscients de l'interrogation des commerçants et des élus", a assuré Bruno Faure. "Nous avons dû appliquer des mesures d'urgence et mandater à nos frais un expert pour déterminer la hauteur des troubles", a précisé Didier Achalme, cette fermeture ayant engendré "une perte substantielle du chiffre d'affaires fin 2018 de 275 000 €". Les deux hommes ont aussi particulièrement insisté sur le fait que "seul le thermoludisme était fermé mais que les cures thermales se poursuivent, de même que le spa ou encore les soins".

## Quatre à cinq mois de travaux

La réouverture du thermoludisme dépend de l'expertise en cours : "Nous espérons voir l'expert au plus tôt, sachant qu'il a six mois pour rendre son rapport."

Ce qui, depuis le top départ de décembre, laisse, à ce même expert, jusqu'en mai-début juin, sachant que le souhait est de voir ce délai réduit au maximum. "Dès que nous aurons l'autorisation pour les travaux, le Conseil départemental accompagnera Caleden", a promis Bruno Faure, le Département détenant 66 % du capital du centre. Les travaux devraient ensuite durer "de quatre à cinq mois", a précisé Jean-Marc Dolon, directeur de Caleden.

"Le tissu économique va souffrir", a estimé Stéphane Chaudesaignes, initiateur d'une pétition qui a recueilli nombre de signatures, et qui a suggéré "une réouverture même temporaire du centre".

Une solution qui n'a pas soulevé l'enthousiasme : "L'expert prendra-t-il cette responsabilité ?", s'est interrogé Bruno Faure, jugeant "compliqué d'ouvrir pour refermer deux mois plus tard..." Mais qui a promis de réfléchir à cette éventualité.

"Il y a le délai et aussi les responsabilités", a ajouté Didier Achalme, qui a dénoncé "un débat alarmiste duquel il faut sortir" et promis de "débuter les travaux avant même d'avoir

obtenu toute indemnisation financière". Quant aux salariés, a-t-il poursuivi, "je sais qu'ils sont inquiets pour l'avenir, mais nous avons pris des mesures pour les garder. De même, face à cette fermeture, nous avons accordé des compensations à la clientèle". Des paroles qui se voulaient donc rassurantes, mais, sécurité oblige, qui n'annoncent pas de solution miracle...

## 5,7 millions d'euros pour du haut de gamme

Tonalité plus positive, cette même conférence de presse était aussi consacrée au projet de développement de Caleden : 5,7 millions d'euros seront en effet alloués pour la réfection totale de l'hôtel avec extension en hauteur pour passer de deux à trois étoiles. Réfection des chambres dont le nombre passera de 45 à 50, création d'un spa haut de gamme sur le toit dont l'eau sera visible de la rue et davantage de prestations. Ce projet, à l'origine programmé pour septembre dernier, a été reporté d'une année et, ont assuré Bruno Faure et Didier Achalme, "ils se réaliseront sans impact sur le centre thermal", de septembre 2019 à juin 2020.

C. FOURNIER

## SAINT-GEORGES

## AG DES TRACTEURS DU LANDER

L'association Les Tracteurs de la vallée du l'Ander organise son assemblée générale le samedi 16 février à 20 h 30, salle polyvalente de Saint-Georges. Ordre du jour : rapport moral, rapport financier, projets 2019, questions diverses, renouvellement du tiers sortant. Toutes les personnes désirant intégrer l'association seront les bienvenues. Le verre de l'amitié clôturera cette soirée.



## CINÉMA : à l'affiche cette semaine

Du mercredi 13 au vendredi 15 février

- "L'incroyable histoire du facteur Cheval" : (1 h 45). À Murat, vendredi 21 h.
- "Nicky Larson" : (1 h 31). À Murat, mercredi 20 h 30, vendredi 18 h.
- "Doubles vies" : (1 h 47). À Murat, mercredi 18 h ; jeudi 20 h 30.
- "Ciné concert "Lumières !" : (40 min). À Murat, mercredi 15 h 30.
- "Dragons 3" : (1 h 34). À Saint-Flour, mercredi 14 h, 17 h ; vendredi 18 h.
- "All inclusive" : (1 h 31). À Saint-Flour, mercredi 14 h, 20 h 30 ; jeudi 20 h 30 ; vendredi 18 h, 21 h.
- "L'ordre des médecins" : (1 h 33). À Saint-Flour, mercredi 17 h, vendredi 21 h.
- "Les invisibles" : (1 h 42). À Saint-Flour, mercredi 20 h 30.
- "Un berger et deux perchés à l'Élysée" : (1 h 41). À Saint-Flour, jeudi 20 h 30.
- "Glass" : (2 h 09). À Chaudes-Aigues, vendredi 21 h.